

Des hommages



Depuis l'annonce du décès de Robert de Caumont, le 14 août dernier, les hommages unanimes à ce grand élu de la montagne se succèdent sans interruption. À Forcalquier, une minute de silence a été respectée.

Marie-Noëlle Battistel (à Forcalquier) : « Robert de Caumont était un précurseur de notre association et de la première loi montagne. Il se rendait à chacun de nos Congrès et était toujours très présent dans nos comités directeurs. (...) Je souhaite lui rendre un hommage particulier, dédié également aux siens, à son épouse Jeanine, à qui nous adressons toutes nos pensées. » La présidente de l'ANEM a également salué la mémoire de Jean-Claude Frécon, sénateur de la Loire, François Fortassin, sénateur des Hautes-Pyrénées, Jean Houillon, maire de Saint-Victor-la-Rivière dans le Puy-de-Dôme, et de Gilbert Sauvan, député et président du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, qui nous ont récemment quittés. Une minute de silence a été respectée.

Louis Besson (à Forcalquier) : « Je n'ai appris l'existence du *Petit Terroriste* qu'après avoir rencontré et connu Robert de Caumont. En fait, je le retrouve bien dans ce titre parce qu'on peut être terroriste sans arme, au niveau de l'argumentation et, là, je crois qu'il était capable de ne rien lâcher, n'abandonnant jamais dans toutes les circonstances où les choses pouvaient avancer ».

Christophe Castaner (à Forcalquier) : « J'ai côtoyé Robert de Caumont, son énergie, sa fougue, sa volonté, sa gouaille et sa capacité à ne jamais renoncer. Son parcours a fait ce que nous sommes. »

Laurent Wauquiez : « Avec la disparition de Robert de Caumont, les Hautes-Alpes ont perdu un député emblématique, un élu local engagé pour son territoire et qui l'a toujours été avec une détermination exceptionnelle, en premier lieu dans son combat pour la montagne. Par son rôle moteur et fédérateur, Robert de Caumont nous donne une grande leçon : impossible pour les élus de ne pas faire front commun dès lors que l'avenir de la montagne est en jeu. Et surtout, quand les élus avancent ensemble, la voix de la montagne porte et elle est entendue. »

Jacqueline Fabre : « Pour moi, travailler avec l'un des pères de la loi montagne a été tout simplement inespéré. C'était un homme fidèle à ses causes, profondément humain, un révolutionnaire dans l'âme. Il rejetait la bureaucratie et la complexité de certains systèmes qu'il jugeait archaïques et paralysants. Il prônait le droit à l'expérimentation et disait souvent : « nous avons un pied dans la porte, il ne reste plus qu'à l'ouvrir complètement ».

LE CATALOGUE DES FORMATIONS POUR LES ÉLUS DE LA MONTAGNE

La présidente et la secrétaire générale ont présenté aux congressistes l'équipe à l'origine du catalogue des formations pour les élus de la montagne – sous la direction du délégué général, Pierre Bretel –, composée de Catherine Etchebarne, responsable administrative, et de Véronique Mauclair, responsable de la coordination pédagogique. Les formations sont ciblées sur la réalité du territoire et s'adressent aux maires, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux conseillers départementaux et régionaux. Au-delà des modules dispensés au siège, à Paris, les formateurs de l'ANEM se rendront, sur demande, dans les territoires pour accompagner les élus.

Ce premier catalogue, finalisé avec le concours de formateurs et d'experts extérieurs, a été remis à tous les congressistes et comprend environ une quarantaine de formations réunies autour de sept thématiques.

Consultez le catalogue des formations proposées sur www.anem.org



Des partenariats

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE) AVEC L'ANEM DEPUIS 2004



RTE a signé, à Forcalquier, un nouveau partenariat avec l'Association nationale des élus de la montagne. « Notre but commun est de permettre un développement équilibré et durable des territoires de montagne », a souligné Marie-Noëlle Battistel. Tandis que François Brottes, président de RTE et qui fut aussi président de l'ANEM, rappelait que son entreprise est une entreprise de territoires, présente dans une commune sur deux et que « nous circulons beaucoup en montagne avec nos ouvrages ».

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) SOUTIEN L'ANEM DEPUIS DIX ANS



Au moment de parapher ce nouveau partenariat avec l'Association, la directrice du département Appui aux territoires de la CDC, Élixa Vall, a rappelé tout l'attachement de son établissement aux territoires de montagne et à l'ANEM. Marie-Noëlle Battistel l'a remerciée pour toutes les actions régulièrement menées ensemble, notamment l'édition et la diffusion de l'ouvrage de l'ANEM sur l'Acte II de la loi montagne auprès de 8000 élus de la montagne.